



Varzy, le 25 Mai 2016.

Monsieur le Maire
58210 VARZY

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du secteur scolaire de Varzy,
Madame et Messieurs les Maires du R.P.I. de Courcelles, Cuncy-les-Varzy, La Chapelle-Saint-André, Saint-Pierre-du-Mont,
Messieurs les maires du R.P.I. de Corvol-l'Orgueilleux et de Trucy-l'Orgueilleux.**

Mairie de Varzy

58210

Tél. : 03 86 29 43 73
mairievarzy@wanadoo.fr

Mesdames et Messieurs les Maires,

A la demande des élus du R.P.I. de Courcelles, Cuncy, La Chapelle, Saint-Pierre-du-Mont et en accord avec Monsieur le Maire de Corvol, je vous propose de nous retrouver à la mairie de Varzy le mardi 31 mai à 19h30 (salle du conseil).

Il s'agira d'évoquer ensemble la **prochaine rentrée scolaire** sur notre territoire qui fait l'objet de questionnements de la part des parents, du corps enseignant et de nous-mêmes, élus appelés à prendre des décisions au regard de l'annonce de l'Education Nationale de fermer l'école élémentaire de S^t Pierre du Mont.

CONSTAT au 25/5/2016

Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale réunissait les élus du RPI à deux reprises (2/2 et 2/3/2016) afin d'informer ces derniers, y compris les maires de Corvol et de Varzy, de sa décision de fermer l'école de S^t Pierre et faisait référence à l'option de ne pas maintenir l'école de Cuncy dès septembre 2016. Il répondait ainsi à la position de Cuncy et Courcelles, notamment, avançant l'éventualité d'anticiper dès maintenant le transfert principalement vers l'école de Varzy et vers celle de Corvol (pour les parents tournés vers cette partie de notre territoire).

Le syndicat de transport du RPI n'est pas impacté par cette décision.

Une rencontre parents-élus était organisée à la mairie de S^t Pierre.

Une banderole « dénonçant cet état de fait » orne la grille extérieure de l'école de S^t Pierre du Mont depuis l'annonce de la fermeture.

L'enseignant concerné par la fermeture est nommé à Nuars, dès septembre prochain et le poste de Cuncy n'est pas pourvu (mouvement de personnel 2016_4).

.../...

Un recours gracieux est repoussé par M le Directeur Académique. Un référé au Tribunal administratif de Dijon est en cours d'examen. Il a été déposé, la semaine dernière, par le président du R.P.I. de Courcèlles, Cuncy, La Chapelle, S^t Pierre-du-Mont.

Le conseil départemental, en charge du transport des élèves, préparant la rentrée prochaine, attend la décision écrite de chacun des Maires de(s) l'école(s) ciblée(s) sur ce sujet afin d'éventuellement faire une proposition idoine (sans augmenter ses dépenses).

Les directrices d'école de Varzy et Corvol sont interrogées par les parents, inquiets de la suite donnée à cette décision et/ou de ses conséquences pour la rentrée 2016.

Compte tenu de la nécessité pour nous tous d'organiser au mieux les services de l'école maternelle-primaire et de prendre en compte la carte scolaire des collèges (Varzy et Clamecy) il nous est nécessaire de faire le point de la situation.

Dans l'attente de vous rencontrer et d'envisager ensemble les moyens permettant de garantir à tous nos habitants les conditions d'une scolarité appelée à évoluer dans un secteur scolaire visiblement resserré géographiquement et d'évoquer une nouvelle gouvernance locale en la matière, soit dès septembre prochain, soit dans un avenir proche,

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Gilles NOEL